

LES INONDATIONS : CONTAMINATION DES EAUX PAR DES PRODUITS CHIMIQUES (HUILE DE CHAUFFAGE, SOLVANTS, ETC.)

Si vous avez eu un déversement d'huile à chauffage ou de produits chimiques domestiques pendant une inondation à votre domicile, voici les précautions à prendre :

- Après l'inondation, lorsque vous viderez votre sous-sol, soyez extrêmement prudent en actionnant vos pompes afin d'éviter de mettre le feu ou de vous asphyxier (par le monoxyde de carbone produit par les pompes à essence ou au propane). Dans ces cas, achetez et installez un détecteur pour le monoxyde de carbone.
- Ouvrez les portes et fenêtres pour enlever l'humidité, les odeurs et les gaz toxiques ou inflammables.
- Ne fumez pas près des endroits inondés.
- Lorsque l'eau aura été évacuée et si la quantité d'huile est peu importante, épongez celle-ci avec des absorbants. Toujours vous assurer d'avoir une bonne ventilation. Contactez le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour savoir comment disposer de l'huile.
- Dès que possible, vérifiez l'état de votre réservoir. Colmatez la fuite et fixez-le solidement afin d'éviter une aggravation de la situation.
- **Avant de procéder au nettoyage et à la désinfection de la maison, assurez-vous qu'il ne reste pas d'huile.** Nettoyez et désinfectez toutes les surfaces, les cavités intérieures et les structures à l'aide d'un nettoyeur domestique courant, en vous assurant de bien aérer.
- Certains produits commerciaux sont disponibles dont le *Seal Coat grease cleaner* et le Tri-sodium de phosphate (TSP) pour aider à neutraliser l'huile; utilisez-les selon les directives du fabricant.
- Videz la maison de tous matériaux et débris sales et trempés. Arrachez les panneaux de gypse, les panneaux de bois et l'isolant des murs au moins jusqu'à 50 centimètres (20 pouces) au-dessus du point le plus haut atteint par l'eau. Jetez les meubles, les appareils ménagers et les vêtements contaminés.

Effets sur la santé

Une forte exposition à des composés chimiques et/ou à l'huile à chauffage peut entraîner des effets immédiats comme la faiblesse, la somnolence et des maux de tête.

L'exposition répétée à de faibles concentrations peut entraîner des symptômes tels que malaises généraux, fatigue, maux de tête, nausées, gêne olfactive, perte d'appétit et goût d'hydrocarbures dans la bouche.

On soupçonne une exposition assez grave si des effets tels que des crampes abdominales, des vomissements et de la diarrhée surviennent.

- Assurez-vous de toujours bien ventiler et faites rapidement appel à une firme spécialisée dans ce type de sinistre pour évaluer les dommages et procéder au nettoyage. Avisez votre assureur.

Pour plus d'information, contactez votre municipalité.

Si vous avez des problèmes de santé, composez le 811 pour le service Info-Santé ou Info-Social.